

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU CENTRE  
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**Séance du Mardi 12 Mars 2024**

*L'An deux mille vingt-quatre et le douze mars à dix-sept heures trente le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, en la salle de l'urbanisme, sous la Présidence de Madame Liliane BOYER, Maire.*

**PRESENTS** : MM et Mmes : Liliane BOYER, Présidente, Françoise CHAVE, Renée DOMBRY GUIGONNET, Christine MASSA Adjointes, Monsieur Edouard BARRE, Nadia GONCALVES, Noura KHELIL-MOKRANE Conseillers Municipaux, Line CIAPPARA, Christine CERETTI, Jocelyne MARTIN Membres du CCAS ;

**EXCUSES** : Mme Marie GEORGES, Membres du CCAS.

**ABSENTS** : MM et Mmes Jocelyne SATEAU, Jean-Michel CHAIB, Conseiller Municipaux, Mmes Nurhayat ALTUNTAS, Christelle TROIN, Pierre PAVIOT Membre du CCAS.

**N° 01/2024 - RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - 2024**

**La Présidente,**

*Informe l'Assemblée Délibérante que figure à l'ordre du jour de la présente séance le rapport d'orientation budgétaire de l'exercice 2024.*

*Lecture est donnée des éléments financiers et du document d'orientation budgétaire qui a été mis à disposition des membres du Conseil d'Administration.*

*Il est proposé de reconduire, pour l'année 2024, les mêmes orientations budgétaires que l'année précédente, à savoir :*

- *Organisation d'animation au profit des personnes âgées,*
- *Mesures en faveur des personnes en difficultés,*

***Le Conseil d'Administration,***

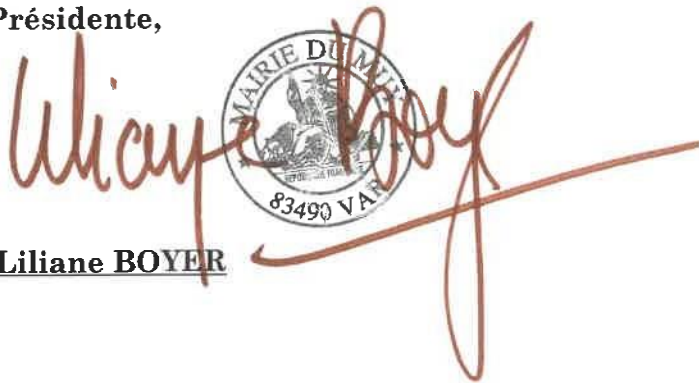

*Ouï , l'exposé présenté par Madame la Présidente,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,*

***ADOPTE le rapport d'orientation budgétaire de l'exercice budgétaire 2024.***

*Ont signé au registre les membres présents susnommés.*

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.

**La Présidente,**

**Liliane BOYER**

# **RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

**ANNEE 2024**

## **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Le rapport d'orientations budgétaires du CCAS est présenté en Conseil d'Administration. Les éléments suivants sont livrés au titre du débat d'orientations budgétaires.

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Les charges à caractère général représentent en 2023 la somme de 34 137.75 € (colis de Noël, fleurs cérémonies, etc...), les charges de personnel (cotisation URSSAF accident de travail des bénévoles et charges sociales sur intervention d'un animateur) s'élèvent à 114.00 €, la dotation aux amortissements à 2 997.96 €, ce qui porte les dépenses de fonctionnement totales à 37 249.71 €.

Les recettes de l'exercice représentent 29 665.53 €, dont 12 520.00 € de concessions au cimetière, 5 250.00 € de participations et 1 895.53 € de régularisation d'écriture. La Commune a versé une subvention d'un montant de 10 000.00 € au profit du CCAS.

L'excédent de fonctionnement reporté de l'exercice 2022 (affectation du résultat) s'élève à 33 752.28 €.

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Pas de dépenses d'investissement pour cet exercice.

Les recettes, d'un montant total de 3 756.85 €, correspondent aux amortissements pour 2 997.96 € et le FCTVA sur l'exercice 2022 d'un montant de 758.89 €.

L'excédent d'investissement reporté de l'exercice 2022 s'élève à 13 485.62 €.

### **PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT**

Néant

### **ETAT DE LA DETTE**

Néant

### **PREVISIONNEL 2024**

Poursuite des évènements habituels : colis de Noël et repas de fin d'année pour les anciens, fleurs de cérémonies, sortie de printemps, aménagement des locaux du CCAS )

